SMICTOM VALCOBREIZH
service public des déchets

Aux Habitants de la Commune de Mesnil Roc'h

A Tinteniac, Le 23 octobre 2026

Objet : Votre Déchèterie de rattachement

Madame, Monsieur,

Le SMICTOM Valcobreizh, issu de la fusion des SMICTOM d'Ille et Rance et des Forêts, gère les déchèteries de son territoire, dont celles de Combourg et de Tinténiac. Saint-Malo Agglomération gère celles de son secteur, notamment celle de Miniac-Morvan.

Historiquement, un accord permettait aux habitants de Saint-Pierre-de-Plesguen et de Tressé d'accéder à la déchèterie de Miniac-Morvan, en complément de celles du SMICTOM Valcobreizh. Lors du mandat 2014-2020, les élus du SMICTOM d'Ille et Rance avaient décidé que cet accès prendrait fin une fois la déchèterie de Combourg réhabilitée, afin de recentrer l'usage sur les équipements du territoire de Valcobreizh.

Conscients des remarques que vous avez pu émettre et des contraintes que cette décision aurait pu entraîner pour certains d'entre vous, nos collectivités ont trouvé un accord. Vous pourrez continuer, si vous le souhaitez, à utiliser la déchèterie de Miniac-Morvan.

Cependant, les coûts de gestion des déchèteries diffèrent entre les deux territoires, en raison notamment de contraintes spécifiques. Le coût de gestion des déchèteries est plus important à Saint-Malo Agglomération qu'au SMICTOM Valcobreizh. Le principe d'équité qui s'impose à notre collectivité fait que ce surcoût ne peut être supporté par l'ensemble des 100 000 habitants qui composent le territoire du SMICTOM Valcobreizh.

Par ailleurs, un système de contrôle d'accès par carte est mis en place sur l'ensemble des déchèteries, aussi bien sur le territoire du SMICTOM Valcobreizh que sur celui de Saint-Malo Agglomération et ce, sans aucune limitation du nombre de passages.

Deux options s'offrent désormais à vous :

- **Option 1 :** Continuer à utiliser uniquement les déchèteries du SMICTOM Valcobreizh (Combourg, Tinténiac, etc.). Vous conservez la carte déjà reçue, votre facture ne change pas. Aucune démarche n'est nécessaire.
- **Option 2 :** Choisir un accès **exclusif** à la déchèterie de Miniac-Morvan, moyennant une **redevance majorée** pour couvrir les coûts de gestion différents. Il conviendra de retourner la carte du SMICTOM Valcobreizh avec le coupon ci-dessous. Votre redevance sera majorée à partir de l'année prochaine.

Evolution de votre redevance :

Si vous faites le choix d'accéder à la déchèterie de Miniac-Morvan, il conviendra de vous acquitter d'une majoration de votre redevance annuelle. Celle-ci vous sera facturée à partir de 2027. Elle sera calculée sur la base d'un plancher de 5€ forfaitaires correspondant aux frais de gestion et de dossier, auxquels il conviendra d'ajouter une part variable liée aux coûts de gestion des déchèteries.

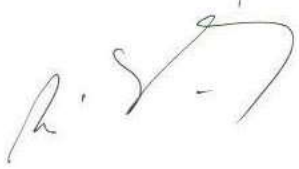
À savoir :

- Vous ne pourrez pas combiner les accès aux deux réseaux de déchèteries.
- Ce choix est révisable chaque année civile.
- La majoration appliquée pour accéder à la déchèterie de Miniac-Morvan est forfaitaire et annuelle. Elle sera due dès l'année 2027.
- Ce changement **n'impacte pas** la collecte habituelle de vos déchets ménagers.

Procédure : Si vous souhaitez pouvoir accéder à la déchetterie de Miniac-Morvan, de façon exclusive, merci de nous retourner le formulaire ci-joint. Comme évoqué plus avant, ce choix implique que votre redevance soit augmentée. Le montant est révisable annuellement par le comité syndical du SMICTOM Valcobreizh au regard des écarts de coût de gestion des déchèteries entre Saint-Malo Agglomération et du SMICTOM Valcobreizh.

Veuillez recevoir, Madame, Monsieur, nos salutations respectueuses.

M. Ronan SALAÜN
Président du SMICTOM Valcobreizh



Formulaire de choix – Accès déchèterie 2027

Nom :

Prénom :

Adresse :

Commune :

Téléphone (facultatif) :

E-mail (facultatif) :

Merci de cocher l'une des options suivantes :

☐ **Option 1 :**
Je choisis de continuer à utiliser **les déchèteries du SMICTOM Valcobreizh** uniquement (Combourg, Tinténiac, etc.), **sans augmentation de redevance**. Je conserve la carte reçue.

☐ **Option 2 :**
Je choisis d'accéder **exclusivement à la déchèterie de Miniac-Morvan**, avec une **redevance majorée** en 2027. Je retourne la carte reçue au SMICTOM Valcobreizh.

☐ J'avais choisi l'accès à la déchèterie de Miniac-Morvan pour 2026 mais je souhaiterais reprendre l'accès aux déchèteries du SMICTOM Valcobreizh pour 2027.

Date : / /2026

Signature :

⚠ **Important :**

Merci de retourner ce formulaire **avant le 11 décembre 2026** :

- par courrier à : SMICTOM Valcobreizh – 1 La Lande CS 5005 35190 TINTENIAC
- par e-mail à l'adresse : contact@valcobreizh.fr

Sans réponse de votre part avant cette date, nous considérerons que vous optez pour la première option.